



Audioconférence du jeudi 11 juin 2020

Entre les OS (CGT, FO, Solidaires, CFDT-CFTC) et la DDFiP78.

Pour la CGT Fip78 était présent :

Fahiza CHIKAOUI – secrétaire départementale

Cette audio conférence s'est tenue en présence de :

M. GROSJEAN (Responsable du pôle PPR)
Mme ESCOUBET (Responsable Division RH)
Mme DEMANGEON (Adjointe Division RH)
Mme GERVAL (Responsable du pôle GP)
Mme TARDIEU (Responsable adjointe du pôle GF)
Mme DERRE (Responsable Division BIL)
Mme de VATHAIRE (Adjoint Division BIL)
M.PRIVEZ (Responsable Mission Risques et
Audit)
Mme Katia BERNARD (Responsable Division
stratégie et communication)

Vous avez toujours la possibilité :

D'écrire sur le registre santé et sécurité au travail qui se trouve sur Ulysse 78 dans la rubrique les agents.

De solliciter vos représentants CHSCT.

De poser vos questions aux élus CGT.

Vous trouverez ci-joint les questions posées pour l'audioconférence :

1 – L'ouverture des accueils des SIP est prévue pour lundi prochain :

Cette décision est-elle locale ou nationale ?

Comment la sécurité des agents va-t-elle être garantie ?

Quelles sont les conditions de la reprise (gestion du flux, port du masque, marquage au sol, plexiglas, gel...)

2-Les personnes fragiles :

Une date de retour est-elle prévue ?

Dans quelles conditions se fera le retour sur les sites ?

Comment seront informées les collègues de la reprise ?

3 – Les télétravailleurs :

Une date de retour est-elle prévue ?

Une régularisation par convention est-elle prévue ?

Les ordinateurs mis à disposition devront être rendus ?

4 – La prime « covid » :

Quels sont les critères d'attribution retenus ?

Quels sont les services concernés ?

Comment les besoins ont été pris en compte ?

Quelle décision la DDFiP peut prendre si un chef de service refuse la prime à un agent ?

Quel recours pour les agents ?

Nous voudrions avoir la liste des services concernés avec le nombre d'agents bénéficiaires de la prime.

A la DRFiP de Paris, ce n'est pas une enveloppe qui a été attribuée mais un recensement des besoins de chaque service qui a été fait.

Certains chefs de service ont annoncé à leur équipe qu'ils jugeaient l'attribution de la prime injustifiée car les agents avaient déjà eu le remboursement des frais. Ils ne leur attribueraient pas de prime de 1 000 € d'office et par principe.

L'arbitraire semble de mise pour certains.

5-Congés :

La reprise de congé est prévue pour quand ?

Les chefs de service doivent informer les collègues, comment par mail ? Sont-ils au courant ?

6 – Remboursement des frais :

Pour le V12, en l'absence de cantine, un remboursement est-il toujours en vigueur ?

■ Situations des services dans le département :

- ◆ Pour la campagne IR :

Accueil :

La direction a reçu un message le mercredi, le DG veut une reprise progressive des services après la campagne donc dès lundi 15/06.

La DDFiP 78 a pris la décision localement de ne pas rouvrir dès lundi mais la semaine suivante. Les ouvertures des 9 sites s'étaleront sur 3 jours à raison de 3 sites par jour.

Le dispositif de reprise prévu : plexiglas reçus en plus du SDNC pour les accueils, marquage au sol, gel sur une table, masques, ouverture le matin seulement avec présence du vigile.

Les collègues en réception ont à leur disposition du gel, masques et une vitre de séparation ainsi qu'une bannette pour récupérer les documents.

Les ordinateurs en libre service ne seront pas accessibles.

La reprise des RDV pour les autres services se fera aussi.

Un dispositif a été mis en place en concertation avec l'encadrement des CDIF et SDE .

Une audio conférence sur la réouverture des accueils est prévue avec les chefs services.

On est sur les derniers jours, une affluence en hausse a été constaté la semaine passée.

– 6300 RDV téléphoniques

– 1000 RDV prévus cette semaine

- + 300 RDV physiques
- 33 000 appels téléphoniques
- 5000 sur 4 jours
- 77 000 contacts (e-contact et balfus)

Ce sont plus au moins les flux d'une campagne classique.

Le nombre de télédéclarants est en augmentation de 8 % par rapport à 2019.

Le Recouvrement :

Les notes sont en cours de diffusion depuis lundi.

Le CF :

La reprise se met en place. Un dispositif/accord a été mis en place avec la division, c'est un suivi technique. Une régulation du travail en concertation pour éviter les envois massifs

Les SIE/PCE : On est toujours sur une activité soutenue.

- ◆ Pour le pôle gestion publique :

Comptabilité :

Depuis le début de la préfiguration, 146 encaissements ont été réalisés auprès de buralistes partenaires agréés. Ces paiements ont majoritairement été effectués par carte bancaire (54 %) avec une progression de la proportion des encaissements au profit de la sphère locale (29 % en nombre en mai contre 18 % le mois dernier). 3 nouveaux buralistes ont adhéré au dispositif de paiement de proximité.

Activité économique :

L'activité du service est très soutenue, en lien avec le suivi de l'ensemble des mesures gouvernementales de soutien des entreprises.

Une Cellule opérationnelle de soutien des entreprises (COSE) a été mise en place au niveau départemental par le Préfet.

RNF :

Le 10/06, diffusion des instructions de la Direction générale sur la reprise du recouvrement contentieux des RNF.

SLR :

Le bureau 2FCE-2A a transmis les consignes relatives aux payes de juillet et d'août en tenant compte des plans de reprise d'activité respectifs des ministères qui avaient pour la plupart une portée pluri-mensuel. Les consignes confirment un retour à un fonctionnement normal.

CSB :

Afin de préparer la reprise des dépôts d'espèces de la clientèle juridique de la CDC, dans le respect des règles relatives aux conditions sanitaires, les modalités de manipulation des fonds et de décomptes ont évolué. Les fonds seront remis sous enveloppe scellée et exclusivement dans 2 points de dépôts (Sip de Versailles et Poissy).

Division des Collectivités locales :

Pas de pic d'activité signalé à l'exception d'une volumétrie importante de titres par l'hôpital de Rambouillet.

Trésoreries :

La reprise des poursuites dans Hélios sera étalée du 15 juin au 3 juillet en fonction des serveurs sur lesquels sont hébergés les bases Hélios.

Accueil :

A ce jour, l'accueil dans les Trésoreries est géré uniquement sur RDV, essentiellement pour les régisseurs. L'ouverture sera progressive à commencer par les Trésoreries hébergées dans les CFP (priorité 1), en lien avec l'ouverture des structures du PGF (ouverture en matinée).

Les Trésoreries mixtes seront ensuite concernées (priorité 2) en fonction de la nécessité ou non de mettre en place des dispositifs matériels complémentaires (plexiglas) et de la disponibilité de ces matériels ou de la nécessité de recourir à un vigile (ce sera le cas pour Trappes). Les Trésoreries Collectivités locales seront traitées en priorité 3.

Prime COVID :

Mme Gerval : Je vous précise que, s'agissant des Trésoreries, j'ai demandé aux responsables, dans un premier temps, de compléter le tableau des effectifs réels de leur poste afin de pré-identifier les agents susceptibles de percevoir la prime au regard de leur activité durant la crise sanitaire, étant précisé qu'il a été tenu compte de l'activité présentielle, mais également du télétravail. L'objectif a été de sélectionner les agents ayant fourni un effort tout particulier durant la crise sanitaire.

J'ai ensuite contacté chacun des responsables par téléphone (entre vendredi AM et hier matin), comme je le leur avais annoncé le 4 juin, pour examiner la situation de chaque agent et m'assurer d'un traitement homogène sur l'ensemble des Trésoreries.

J'ai bien évidemment effectué un travail similaire avec chacun des chefs de division du PGP à la DDFiP. J'ai veillé à ce que le pourcentage d'agents bénéficiant d'une prime soit quasiment identique qu'ils soient affectés à la DDFiP ou en Trésoreries. Au final, il y aura quelques agents supplémentaires affectés en Trésoreries qui bénéficieront d'une prime en raison de l'existence de petites structures et de la gestion des rompus.

Pour Poissy/SGL EH, les RDV seront pris pour après le déménagement.

Le déménagement de Plaisir EH est reporté d'août à septembre.

■ L'informatique :

15 portables toujours en attente pour la campagne ... La Direction s'en inquiète régulièrement.

Des portables ciblés pour les personnes fragiles.

Redéploiement des ordinateurs rendus par les collègues qui ont rendu leurs ordinateurs car ils sont revenus dans les services.

Au total 115 tiny

58 PGP

38 PF

9 PPR

250 ordinateurs portables commandés chez UGAP encours (volonté de M Dahan).

■ Questions RH :

- Les personnes fragiles : le médecin de prévention ne s'oppose pas à leur retour dans les services mais il n'y a aucune obligation de reprise avant le 11/07. La reprise se fait sans l'accord du médecin de prévention .
- Pour les télétravailleurs : retour 1 jour par semaine au moins.
Pour la régularisation par convention en discussion aux RH mais pas avant l'automne.
Les règles ont été assouplies depuis 2 mois pour assurer le travail pendant le confinement.
- Écrêtement : dans la note jusqu'au 11/05 mais la question a été remontée à la centrale mais toujours en attente d'une réponse.
- Banalisation des journées : fin du dispositif déjà décidé dans certains départements. Il n'y aura plus de régularisations à partir de la date de mise en ligne du message sur Ulysse. Les facilités horaires sont toujours possibles pour éviter l'affluence dans les transports par exemple.
- Reprise des ARTT/congés : chaque chef de service recevra la liste pour son service et informera les agents dans un délai de 8 jours par mail dès la semaine prochaine.
- Mouvement de mutation : les dates de mouvements locales sur ALOA resteront inchangés.
Chaque personne concernée a reçu un mail.
Les OS sont toujours en attente du Tagerfip, des emplois vacants ainsi que des emplois gelés.
- Notation : validation des B et A déjà en cours. Les C dès cette semaine.
Les entretiens avec l'autorité hiérarchique pour le recours pourront avoir lieu en audio ou en présentiel selon les cas et la demande des agents.
- Le remboursement de frais : pour le V12, la cantine étant fermée, le remboursement sera possible jusqu'à la réouverture et au maximum jusqu'au 11/07.
- La prime covid : 30 % est un plafond. 9 % auront la prime de 1 000 € et 21 % auront la prime de 330 €. Elle sera payée pour la paye de juillet sinon août si toutes les données ne sont pas remontées.
La direction établie sa liste au vu des éléments en sa possession (télétravail et présentiel) et l'avis du chef de service sur la plus-value apportée par l'agent durant la période.
Tous les grades sont concernés par la prime sauf les AFiP et les AGFiP.

La Direction a travaillé par pôle et il y a eu quelques arbitrages.

Un message va être publié après l'audioconférence sur Ulysse sur les conditions d'attribution et les différents niveaux.

Les remontées à la délégation doivent se faire pour vendredi.

Chaque chef de service a reçu la liste nominative des agents de son service et donner son avis.

La direction arbitra mais ne répondra pas favorablement à des demandes de chefs de service, pour des primes supplémentaires.

Certaines directions ont choisi de neutraliser certains grades de A+, la DDFiP78 a choisi d'appliquer strictement la note.

Critères d'attribution : Le service doit faire partie du PCA et de ses évolutions (SIE, SIP, PCE, Direction sauf domaine, SPF, SDE ...).

Le présentiel n'est pas le seul critère pris en compte, le fait d'être en télétravail est aussi pris en compte.

Chaque chef de pôle a veillé à un équilibre, au prorata par service.

Un retour de tous les agents est probable vers le 22/06.
Fin de l'état d'urgence sanitaire le 11/07.

■ **Division BIL :**

→ La cantine : la réouverture a déjà commencé sur plusieurs sites.

V12 : en attente des travaux pour la réouverture.

Pour le site de Saint-Germain-en-Laye : la Direction attend l'étude du bâtiment gérée par la Centrale.

→ Une commande sur UGAP de 250 ordinateurs a été faite.

→ Une commande de 100 plexiglas (60 × 60) a été faite.

→ Distribution de 8 masques tissu par agent depuis cette semaine.



Section CGT FiP 78, 12 rue de l'école des Postes à Versailles. Mèl: cgt.ddfip78@dgfip.finances.gouv.fr
Mèl : sectionversailles78@gmail.com Téléphone : 07.68.78.95.43
Facebook : Cgtddfipyvelines Versailles Site local : <http://dgfip.cgt.fr/78/>